Sports et plein air

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Ouverture des parcs municipaux et des modules de jeux

Val-d'Or, le 2 juin 2020 – Suite à l'autorisation du gouvernement du Québec survenue le 30 mai dernier, la Ville de Val-d'Or confirme qu'il est maintenant permis d'utiliser les modules de jeux dans les parcs municipaux. La fréquentation des parcs est conditionnelle au respect de certaines mesures dictées par la Santé publique afin de prévenir la propagation de la COVID-19.

En effet, de la signalisation à chacun des 24 parcs à aire de jeux du territoire de Val-d'Or sera installée dès que possible. Celle-ci indiquera les mesures suivantes :

- Ne pas fréquenter le parc en présence de symptômes grippaux;
- Avoir son propre désinfectant pour les mains;
- Utiliser une gourde (le remplissage sera possible aux fontaines lorsque celles-ci seront fonctionnelles);
- Distanciation physique de 2 mètres (sauf pour les personnes vivant sous le même toit).

Les parcs municipaux inclus le parc à chien, sous la gestion de l'Association des propriétaires de chiens de Val-d'Or, ainsi que les skatepark (Val-d'Or et Val-Senneville).

Parc à jeux d'eau

Le parc à jeux d'eau du parc Lemoine sera ouvert dès le vendredi 5 juin, selon les conditions météorologiques. Les jeux d'eau sont en fonction lorsque la température extérieure indique 18ºC et plus. Des préposés veilleront à l'entretien du Pavillon Optimiste.

La Ville de Val-d'Or est heureuse d'offrir à nouveau ces espaces pour permettre aux familles de bouger et de s'amuser. Nous comptons sur la collaboration et la vigilance de chacun afin que les mesures graduelles de déconfinement se déploient de façon sécuritaire.

-30-

Source :

Sylviane Mailhot
Directrice des communications
819-824-9613 poste 2252
sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca